



Tél.: 061 622 750

## Unité de revalidation neuro-locomotrice



 **Vivalia**  
*Votre santé, notre quotidien*

**Vivalia - Centre Hospitalier de l'Ardenne**  
Avenue de Houffalize, 35 à 6800 Libramont

## Qu'est-ce qu'un service de revalidation ?

C'est un service spécialisé pour le traitement et la réadaptation fonctionnelle destinés aux patients souffrant d'affections orthopédiques ou neurologiques, ainsi qu'aux patients dont les fonctions locomotrices sont perturbées.

Pendant son hospitalisation, le patient, reçoit un traitement intensif combinant soins infirmiers et rééducation pluridisciplinaire dans le but de rétablir ou maintenir de façon optimale ses aptitudes physiques, psychiques et sociales.

La durée d'hospitalisation au sein d'un service de revalidation est plus longue que dans un service aigu. L'objectif est d'améliorer les capacités fonctionnelles du patient ainsi que son bien-être psychique et social et ceci en étroite collaboration avec les membres de la famille.

Le résultat final n'est jamais prévisible, tout dépend de la pathologie de départ et du potentielle de récupération de chacun. L'objectif : retrouver un maximum d'autonomie et d'indépendance. Un passage par un service de revalidation est la meilleure opportunité pour préparer le retour à la vie quotidienne.

Vous pouvez vous retrouver dans notre service de réadaptation suite à :

- > une prothèse de genou, hanche, épaule, cheville... ,
- > fractures diverses,
- > un accident vasculaire cérébral,
- > un traumatisme crânien,
- > une lésion médullaire,
- > un accident de la voie publique,
- > une amputation,
- > ...

## Horaire

Heures	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi

## L'unité de revalidation :

L'unité de revalidation se situe à l'arrière du bâtiment principal dans le nouveau bâtiment modulaire au premier étage et est composé de 28 lits (chambre commune ou privée).



## L'unité dispose :

> **d'un appartement thérapeutique** pour des mises en situation de la vie quotidienne.



> **d'une baignoire thérapeutique** accessible à toute personne (sauf contre-indication), même très dépendante.



> **Une salle à manger** à disposition pour les repas de midi et du soir, ainsi que pour les familles.



> des salles de kinésithérapie et d'ergothérapie

> un local dédié à la neuropsychologie, la logopédie et la psychologie



## La tenue vestimentaire

Prévoyez avec vous des vêtements agréables (habits de sport ou de loisir) pour la journée, le pyjama est réservé pour la nuit.

Veillez à avoir des chaussures adaptées, c'est-à-dire qui sont faciles à enfiler/retirer et qui soutiennent bien pour minimiser le risque de chute.

## Les boissons

Il est possible d'obtenir des bouteilles d'eau auprès du personnel infirmier. Elles vous seront facturées à la sortie. Un percolateur est disponible dans la salle à manger.

La Croix - Rouge organise régulièrement un goûter à la salle à manger du service de 14h à 16h.

## Numéro important

Le numéro de téléphone de l'unité de revalidation est le **061/62.27.50**.

## Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Votre sortie définitive

La décision de sortie se prend en équipe et avec vous.

Une réunion de coordination peut être organisée avec l'assistance sociale et les différents services susceptibles d'intervenir à votre domicile.

Le jour de votre départ, vous recevrez les documents nécessaires (prescriptions, rendez-vous pour les prochaines consultations, lettre pour le médecin traitant, etc.). Si vous avez des documents personnels à compléter, pensez à les faire parvenir au médecin quelques jours à l'avance.

Après votre départ, pour toutes questions éventuelles, vous devrez prendre contact avec votre médecin traitant.

Nous espérons que vous garderez un excellent souvenir de votre séjour dans notre service et nous vous souhaitons tout le meilleur pour la suite.

## Informations pratiques

### La chambre

Chaque patient a à disposition :

- > un téléphone avec un numéro associé : 061/622 + numéro de la chambre = 3 chiffres,
- > un coffre-fort dans lequel vous pourrez mettre vos objets de valeur,
- > une télévision disponible moyennant une provision de 30 euros (nécessité d'utiliser des écouteurs dans les chambres doubles, ceux-ci sont disponible à l'accueil centrale),
- > un frigo personnel ,
- > une connexion internet (un mot de passe est donné lors de l'inscription sur demande).

## L'équipe pluridisciplinaire :

Une équipe pluridisciplinaire vous prend en charge et vous aide à atteindre vos objectifs.

### Une équipe médicale

Vous serez principalement suivi(e) par

- > le Dr Lorquet, médecin physique ou en cas d'absence par un de ses collaborateurs , les Drs Dulieu, Prist et Heushling
- > les Drs Grandjean et Degimbre, médecins résidents hospitaliers, qui assurent le suivi médical journalier.

### Les infirmiers et aides-soignants

Les infirmiers(ères) et aides-soignants(es) sont présents en permanence dans le service.

Ils administrent les soins nécessaires (médicaments, pansements, ...) mais vous aident aussi, si vous en avez besoin, dans les activités de la vie quotidienne (toilette, habillage, déplacements, ...) tout en vous stimulant et en vous éduquant afin d'acquérir le maximum d'autonomie.

Sophie Magerotte occupe la fonction d'infirmière en chef.

### Les kinésithérapeutes

En fonction de la pathologie, l'équipe de kinésithérapeutes aide, grâce à matériel adapté, à la récupération de votre mobilité articulaire, de votre force et de votre autonomie par des mobilisations, des étirements, des exercices de renforcement et d'équilibre.

## Les ergothérapeutes

Suite à une évaluation des aptitudes, des habitudes de vie et de l'environnement, chaque patient bénéficiera d'une prise en charge personnalisée.

L'objectif est de retrouver une autonomie optimale. Vous serez ainsi mis en situations concrètes dans vos activités de la vie quotidienne et réaliserez différents exercices fonctionnels.

Si des difficultés ou de l'insécurité persistent, l'ergothérapeute vous conseillera des aménagements et/ou des aides techniques et si nécessaire, organisera une visite à domicile.

Le but de l'ergothérapie est que chaque personne puisse réintégrer sa vie familiale, sociale et professionnelle.

## Les logopèdes

Les logopèdes du service de revalidation neuro-locomotrice ont comme fonction :

- > l'évaluation et la rééducation des fonctions langagières sur les versants expressif et compréhensif (à l'oral et à l'écrit) ;
- > la prise en charge des troubles de la déglutition, de la respiration, de l'articulation et de la voix;
- > la prise en charge des troubles spatio-temporels, cognitifs et mnésiques en partenariat avec les neuropsychologues du service.

## Quelques règles à suivre lors de votre hospitalisation dans l'unité

- > L'alcool est formellement interdit.
- > Si vous sortez de l'unité, avertissez le personnel soignant.
- > Pendant votre séjour, vous êtes sous notre responsabilité. Il vous est donc interdit de sortir de l'enceinte de l'hôpital sans l'autorisation d'un médecin.
- > Pour assurer un repos de qualité, nous demandons aux personnes occupant une chambre commune d'éteindre la télévision au plus tard à 22h30.

## Les retours à domicile le week-end

Une sortie provisoire peut être proposée par le médecin. Cela signifie que vous pourrez retourner chez vous un ou deux jours durant le week-end. Vous pourrez quitter le centre dès que vos différentes prises en charge seront terminées. Vous sortirez avec vos médicaments pour le week-end.

L'objectif de cette sortie provisoire est de vous permettre de constater les différents progrès réalisés mais également de mettre en avant des activités de la vie quotidiennes qui restent difficiles. A votre retour, en fonction de vos expériences, les objectifs pourront être modifiés.

A tout moment et en cas de problème, vous pourrez contacter l'unité et prévenir de votre retour avancé.

## Une journée type

- 7h30 :** > Déjeuner et soins infirmiers
- 8H30 :** > Début des thérapies par l'équipe en fonction des horaires personnalisés  
> Suite des soins infirmiers
- 12H-13H :** > Repas et temps de repos pour les personnes nécessitantes  
(la fatigue est une séquelle fréquente après un accident cérébral).
- 13H-16H30 :** > Suite des thérapies.
- 17H :** > Repas du soir.
- 18h30 :** > Remise au lit et soins infirmiers

**Les heures de visite sont de 15H à 19H30.  
Les thérapies doivent toujours avoir priorité sur la visite.**

Les séances de kinésithérapie et d'ergothérapie sont quotidiennes et obligatoires. Elles sont prioritaires et constituent la base du traitement.

Seules les mises au point médicales urgentes (radios urgentes, consultation, ...) sont prioritaires aux thérapies.

Si, au cours de votre séjour dans l'unité, des consultations sont prévues dans une autre institution (notamment avec votre chirurgien), vous pourrez vous y rendre, soit par vos propres moyens, soit en transport organisé par nos soins. Dans ce cas, merci d'en informer le personnel dans les plus brefs délais.

## Les neuropsychologues

Le rôle du neuropsychologue est de :

- > Réaliser une évaluation des capacités de mémoire, de concentration, d'organisation, de prises d'initiative, à l'aide de tests spécifiques et d'observation. Cette évaluation est prescrite par le médecin du service.
- > Donner des conseils et/ou proposer au patient une rééducation afin d'améliorer les capacités cognitives et diminuer ainsi leur impact sur l'autonomie au quotidien, que ce soit à domicile ou sur le lieu du travail
- > Rencontrer la famille pour collecter leurs observations concernant d'éventuels changements (cognitifs et/ou comportementaux), aider à une meilleure compréhension des difficultés et apprendre ensemble à s'adapter à cette nouvelle situation.

## Les psychologues

Le psychologue accompagne, guide et soutient le patient dans sa souffrance morale et physique liée à sa perte d'autonomie. Il intervient à la demande du patient et/ou de sa famille mais également à la demande de l'équipe soignante.

Le rôle du psychologue :

- > d'aider à verbaliser et à intégrer les répercussions psychologiques du handicap et de la rééducation proposée,
- > de mobiliser les ressources psychologiques,
- > d'améliorer le bien-être du patient et de sa famille en leur apportant tout le soutien nécessaire

Le suivi peut se prolonger en ambulatoire.

## Les diététiciennes

La diététicienne intervient en cas de dénutrition, régime spécifique et problème de déglutition.

Différents régimes existent ; ceux-ci sont mis en place en fonction de la ou des pathologie(s) du patient.

Les préférences alimentaires du patient sont évaluées tout au long du séjour afin d'adapter au mieux les repas.

La diététicienne travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (principalement le médecin, la logopède et l'infirmière).

## Le service social

L'assistante sociale informe et conseille sur les possibilités existantes et les aides possibles à la sortie de l'hôpital (aides à domicile, location de matériel, service de télévigilance, maison de repos, centre de convalescence, aides financières ...).

Elle organise la sortie du patient avec lui, la famille et les éventuels intervenants extérieurs, et ce en fonction de la situation globale.

Elle aide et informe pour toutes démarches administratives (AWIPH, SPF, CPAS, ...).

Elle collabore avec les services et les institutions extérieurs.

### Le PASSE :

*chaque personne à son histoire familiale et professionnelle*

### Le PRESENT :

*le patient est hospitalisé pour un problème de santé mais diverses difficultés peuvent se greffer à cette nouvelle situation: indemnités de mutuelle, difficultés financières, diminution de ses capacités physiques et/ou mentales, ...*

### Le FUTUR :

- recherche d'un nouveau logement
- adaptation du logement existant (inscription à l'AWIPH)
- introduction dans différentes demandes administratives SPF, AWIPH, ...
- recherche d'un nouveau lieu de vie: MR, MRS,...
- organiser l'encadrement nécessaire lors d'un retour au domicile

## Autres intervenants

### -> La pédicure :

La pédicure passe tous les mardis si vous en faites la demande auprès du personnel infirmier. Cette prestation vous sera facturée.

### -> Le coiffeur :

Le coiffeur est généralement présent le mardi sur inscription auprès du personnel soignant. Cette prestation vous sera facturée.

